



Compte rendu de la réunion du Comité Territorial LPO Limousin du 10/12/2024

Membres du CT	Présent(e)			Absent(e)
	Secrétaire séance	A Aix	En visio	excusé(e)
Joël BOEUFGRAS				X
Gilles CHESTERMAN				X
Bernard FAURIE		X		
Didier DUPONT		X		
Quentin GIRAUD				X
Sylvie HEINTZ				X
Philippe HUBERT	X	X		
Guy LABIDOIRE		X		
Patrick LABIDOIRE		X		
Dominique MARTIN		X		
Marie-Laure MIEGE			X	
Xavier MILLON		X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Didier RENSON				X
Amandine SANCHEZ		X		
Pierre VERNEUIL		X		
Salarié(e)s				
Jérôme ROGER		X		
Melvyn GUILLOT-JONARD		X		
Adhérent(e)s				
Intervenant(e)s extérieur(s)				

► ► Validation du CR du 12/11/2024 → Le CR du CT du 12/11/2024 est validé.



A. Communication des activités des salariés de la Délégation

A1. Bilan RTE.

Dans le cadre du partenariat LPO France / RTE, Melvyn nous présente le travail qu'ont réalisé les chargé(e)s d'études et de missions de la DT sur le suivi des 1538 pylônes qui vont être entretenus dans les prochains mois par RTE sur certaines lignes électriques limousines. Ce travail a consisté à trouver et contrôler les nids installés sur ces pylônes lors de 2 passages (avril/mai et juin/juillet). L'espèce la plus représentée est la Corneille noire avec 201 nids (avec parfois plusieurs nids occupés sur un même pylône). Les autres espèces trouvées sont le Faucon crécerelle (14 nids), le Grand Corbeau (32 nids plutôt sur le plateau de Millevaches), le Faucon hobereau (16 nids), le Corbeau freux (14 colonies plutôt sur le nord Creuse) et 2 nids potentiels de Faucon pèlerin. Une fois les travaux réalisés, il y aura des mesures de compensation pour les espèces protégées (poses de nichoirs pour remplacer les nids détruits), mais pas pour les espèces chassables (Corbeau freux, Corneille noire). Il y aura un autre passage juste avant l'entretien/travaux pour confirmer ou non les nids repérés. Melvyn nous fait part qu'il y a également des enjeux sous les pylônes (Torcol fourmilier, Alouette lulu, Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur ...). Par ailleurs, Jérôme nous fait part qu'une réunion est prévue avec ENEDIS sur ce sujet en 2025.

B. Points devant faire l'objet d'une prise de décision

B1. Retours de la Commission « veille et sollicitations ».

B1-1 Effacements d'étangs : il est validé qu'en 2025 un stagiaire en Master mettra au point une méthode d'analyse des étangs (sous l'approche oiseaux) qui pourra être utilisée par les techniciens de rivière. Nous réitérons notre opposition à la fermeture de l'étang du Brudoux (Cieux-87) qui est proposée par le conseil scientifique du CEN.

B1-2 Projet éolien du Bois de Bouéry (Mailhac-sur-Benaize-87) : A ce stade EDF R n'a pas déposé de dossier de demande de dérogation pour espèce protégée comme le lui a imposé la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, qui a été informée de la nidification de la Cigogne noire en 2023 par l'association de défense du Bois de Bouéry (un grand merci à eux). EDF Renouvelable a dû anticiper une réponse défavorable du SNPN qui est l'instance qui examine ce type de demande de dérogation. Au-delà d'un délai de 3 mois plus aucun recours ne sera possible, et ce dossier ne pourra être repris par un autre porteur de projet. Il serait bien de discuter de l'avenir de ce bois avec les propriétaires.

B1-3 Relations LPO Limousin / CEN Limousin : A l'unanimité, le CT souhaite rencontrer le CEN Limousin afin d'aborder les points de friction qui existent entre nos 2 structures, et améliorer nos relations et fonctionnements.



B2. Point d'avancement de la Charte (compte rendu visio du 22/11).

Suite à cette réunion du 22/11 où étaient présents les 3 directeurs généraux de la LPO France (Olivier Denoue, Cédric Marteau et Vanessa Lorioux), la secrétaire générale de la LPO France membre du bureau (Marie-Paule de Thiersant) et les 4 Délégués Territoriaux (François Gross pour la LPO Ile de France, Olivier Le Gall pour la LPO Aquitaine, Régis Ouvrard pour la LPO Poitou-Charentes et Didier Dupont pour la LPO Limousin), il a été convenu que les 4 DT reprenaient la main pour produire une proposition de chartre de fonctionnement à finaliser le 17 janvier lors d'une nouvelle réunion avec les mêmes participants. Ce document comportera en préambule les éléments de principe (et notamment la notion de subsidiarité qui était présente dans la chartre de 2018 et qui a été retirée dans la proposition transmise par les directeurs généraux). Il détaillera ensuite les relations entre siège et délégations (territoriales et régionales). Il décrira les missions des CT et sera assorti d'un document équivalent concernant les groupes thématiques et locaux qui ne sera pas un règlement intérieur car ce dernier existe déjà au sein de la LPO France.

B3. Point d'info juridique (rencontre du PRE avec les associations limousines ?)

B3-1 Destruction et capture d'espèces protégées : suite au piégeage à la glu d'espèces protégées (mésanges, rougegorges...) des membres (récidivistes) d'une famille de Haute-Vienne ont été condamnés par le tribunal administratif. Ils devront payer 1000 € à chacune des 3 associations qui se sont portées partie civile (dont la LPO) et 1400 € pour compenser les soins apportés aux animaux récupérés par SOS Faune Sauvage.

B3-2 Pôle judiciaire Régional Environnement (PRE) : un tel pôle composé de procureur vient d'être créé en Limousin. Il a été décidé à l'unanimité d'organiser une réunion avec les personnes qui la composent et les associations de protection de la nature.

B4. Assises 2025 : lieu ? interventions ? organisation et thèmes tables rondes matinales ?

Les prochaines assises auront lieu le 29/03/2025 à l'office de tourisme d'Auphèle (lac de Vassivière). La matinée sera consacrée aux groupes de bénévoles. Amandine prépare un document avant le 31/01/2025 qui devra être complété par chacun des groupes locaux et thématiques en préparation à la matinée du 29/03. Chaque groupe pourra faire remonter ses difficultés, ses expériences etc. Une sortie pourrait être proposée en fin d'après-midi après les différents rapports et quelques présentations orinthos. Guy souhaite présenter une motion concernant la gestion « environnementale et naturaliste » du plus grand lac du Limousin.

C. Points d'information et suivi des projets

C1. Groupe Corrèze.

Reprise du mail envoyé par Didier Renson le 10 décembre avant le CT

1. Nous sommes encore sollicités pour la pose d'autres nichoirs à effraie: les deux derniers seront posés à Favars et Saint-Bazile-de-Meyssac (bois fourni par le particulier). Il était question (Jérôme) d'une sub destinée à l'achat de bois (Douglas et peuplier en ce qui nous concerne) et la construction de nichoirs. Nous allons en avoir besoin. Quelles sont les



modalités pour en bénéficier ?

2. J'ai reçu hier un message d'une dame qui s'interroge sur la pertinence d'un projet éolien sur le secteur de Lubersac et Saint-Julien-le-Vendômois (Ségur-le-château). Ce point pourrait sans doute être traité lors de la réunion de la Commission sollicitations. Le maire de Lubersac semble être contre mais le SJLV pour. Des agriculteurs sont signataires pour l'implantation des éoliennes sur leurs terres. C'est une société bordelaise NEOEN qui est porteuse du projet (initié en déc. 2023). Une réunion avec les riverains devrait être organisée en janvier prochain. Je pense au couloir migratoire ou éventuellement à d'autres espèces sensibles des milieux agricoles. Le GMHL a été contacté.

3. News : 43 personnes pour notre première conférence à Tulle / Succès boutique lors des conférences de nov. déc. et foires de Chanteix et Saint-Clément / Nous dépassons les 300 adhérents sur le département !

4. Suivi Rupestres/audiomoth : RV avec la directrice du centre culturel jeudi. Des créneaux de réunion seront définis et proposés d'ici fin de semaine. J'essaie courant janvier-début février un samedi matin 9h00-12h00 à Brive pour les personnes participantes et intéressées au suivi "enregistrement/analyse de l'activité vocale nocturne du Grand-duc d'Europe" (Dominique Martin et David Labidoire pour l'instant mais d'autres personnes sont pressenties).

C2. Groupe Creuse.

La première opération tournesol 100% Creuse s'est super bien passée. Le tournesol a été acheté à 2 jeunes agriculteurs qui ont repris en bio une exploitation d'environ 400 ha à Augères (avec des salariés). Contrairement à la Haute-Vienne et la Corrèze, la production a été suffisante pour couvrir les besoins.

C3. Groupe Rézobénévole 87.

L'opération tournesol s'est très bien passée, avec 15 bénévoles qui se sont retrouvés pour aller le chercher chez l'agriculteur à Pageas, et le ramener dans le local du SABV à Aix/Vienne qui nous le prête gracieusement depuis quelques années. Le seul bémol a été le manque de production qui n'a pas permis d'honorer les plus grosses demandes.

Suite à une réunion aux Vaseix avec le CD 87, il est rappelé que le partenariat est toujours assuré par les bénévoles qui animent notamment les sorties terrain sur des sites gérés par le département. Partenariat à poursuivre même s'il n'y a pas toujours beaucoup de monde. Il faudrait revoir la communication pour ce type de sortie.

Le Parlons Nature du mois de novembre sur le thème « Eoliennes et Paysages » a été assez mouvementé par la présence de personnes qui ne viennent pas habituellement, mais qui avaient des choses à dire sur ce sujet toujours polémique, et qui souhaitait connaître la position de la LPO sur ce sujet.

C4. Quoi de neuf ce mois-ci ?

- 1) Une nouvelle bénévole, Mme Yoanna Gaucais qui est infographe, s'est proposée pour aider la LPO à la réalisation de flyers. Jérôme va lui proposer un sujet.



- 2) Lors de la réunion du 27/11/2024 avec le Conseil Départemental représenté par Philippe BARRY, il a été évoqué une baisse de **20%** de notre subvention annuelle qui a toujours été très faible (donc peu d'impact financier), et qu'après de nombreux mouvements de personnel le service environnement du CD 87 avait retrouvé une certaine stabilité et que des dossiers allaient pouvoir avancer (Etang de la Pouge). Il est ressorti de cette réunion qu'il faudrait sanctuariser un budget d'investissement pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Un rendez-vous aura lieu en janvier 2025 avec les nouvelles personnes du service environnement et la LPO Limousin (Didier, Xavier et Jérôme).
- 3) La LPO Aquitaine a mis en sommeil son compte X (ex Twitter), ce qui n'est pas encore le cas de la LPO France. Il y aurait un débat animé au niveau du CA.
- 4) Compte-tenu des réductions de budget à la LPO France, les frais de déplacement pour le Conseil National du 31/01 au 02/02/2025 ne seront remboursés qu'à un seul représentant élu et un seul salarié par AL et DT. Pour le Limousin Didier et Jérôme ont prévu d'y aller.
- 5) Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a annoncé à la LPO Nouvelle-Aquitaine une baisse de 15% pour 2025 de sa subvention (Contrat Pluriannuel d'Objectifs – CPO). Le montant sera de 119 k€ soit une baisse de plus de 20 k€, ce qui est très significatif pour nous. Sur ces 119 k€, 70 k€ nous ont déjà été votés.

C5. Wetlands 2025.

Le Wetlands aura lieu les 11 et 12 janvier 2025. Bernard a envoyé les infos à tous les participants habituels. Pour l'instant, seule Elise Morange a signalé qu'elle ne pourrait pas assurer ses comptages. Bernard cherche un, ou une, remplaçant (e).

C6. Retour sur le point annuel PNR Millevaches / LPO Limousin (bilan et perspectives).

La réunion annuelle avec le PNR a eu lieu le 15/11. Il a été fait un point sur le suivi de la migration à Tafaléchas qui s'est globalement bien passé pour une première. Par contre en 2025, il n'est pas certain que le PNR puisse financer une personne pour assurer le suivi comme cette année. Côté LPO il n'est pas envisageable, cette année de financer le temps salarié pour cette migration. Le PNR pourrait prendre à sa charge le financement d'un mi-temps qui encadrerait des éco-volontaires bénévoles. Il a été évoqué lors de cette réunion les journées prospection PGG de 2025, la création d'une placette de nourrissage pour les Milans royaux au nord du plateau de Millevaches (Commune de Gentioux ?), la création d'un dépliant sur les déchets agricoles, d'une participation financière pour un week-end à la recherche des petites chouettes de montagne (Chouette de Tengmalm, et Chevêchette d'Europe) et il a été fait un point sur le suivi du Circaète JLB.

C7. Retour sur le projet LICHEN.

Pierre a fait le compte rendu d'une réunion entre le CNDP (Commission Nationale du Débat Public), le GMHL et la LPO, dont l'objet porte sur la création d'une unité de production de carburant de synthèse pour l'aviation à côté de la papeterie de Saillat/Vienne (87). Sur une superficie de 35 ha, cette unité capterait le CO2 produit par la papeterie, produirait de l'hydrogène par électrolyse et du e-méthanol en vue de la production de 153 000 tonnes/an



de carburant de synthèse. Il y aurait 10 projets comme celui-ci en France, dont le coût s'élèverait à 2 Milliards d'€ pour une mise en service en 2030.

L'objectif de cette première réunion était de permettre d'identifier avec précision les thématiques et les enjeux qui vont être soumis à la concertation, afin que celle-ci soit la plus pertinente possible.

C8. Lancement ABC Grand Guéret.

La Communauté de communes du Grand Guéret a décidé de se lancer dans un Atlas de la Biodiversité Communale. Compte-tenu de la position de cette structure par rapport au projet Biosyl (production de granulés bois) nous nous demandons si nous devons nous impliquer dans ce dossier. Nous avons reçu une invitation concernant cet ABC pour le jeudi 19 décembre à 10 heures.

C9. 1^{ere} réunion du Comité de gestion de la RNR Haute-Vézère.

Le périmètre foncier de cette RNR (dont la gestion est confiée au C.E.N.) n'est pas vraiment satisfaisant pour être efficace, qu'il n'est plus possible de le modifier, et qu'une partie des zones qui auraient méritées d'y être incluses sont maintenant exploitées de façon intensive (prairies artificielles, maïs, etc.) et par certains agriculteurs qui ont bénéficié, par le passé, sur ces parcelles, de mesures agri-environnementales. Bref il n'y a pas grand-chose à attendre de cette Réserve Naturelle Régionale qui est composée de quatre portions non contigües sur les communes de St-Merd-les-Oussines et Tarnac.

C10. Des nouvelles de l'Oedic Tour 2025.

Il aura lieu le samedi 12 avril si la météo le permet sinon ce sera reporté au dimanche 13 avril. Suite au changement de date nous n'avons pas eu de retour de la mairie de Lussac-les-Eglises pour savoir si nous aurions également la possibilité d'avoir une salle à cette date. Pour l'instant il n'y a que 9 responsables de carrés qui se sont manifestés. Xavier trouve que cela ne fait pas beaucoup, ce qui n'est pas l'avis de certains.

C11. Compte rendu avec P. Barry du CD 87.

Voir point C4-2.

C12. Point info : adhésions.

Malheureusement, même si nous faisons un peu mieux qu'en 2023, nous n'atteindrons pas les 1000 adhérents cette année.

D. Questions diverses

D1.

Bernard Faurie nous informe que les Ets Ponthier à Objat (fabricant de pâtes de fruits) vont faire un don de 1.000 € à la LPO. Ils souhaitent créer un verger expérimental à Vignols (19). Il



**Agir pour
la biodiversité**

serait bien de les mettre en relation avec un agriculteur de cette commune qui était présent à la dernière réunion « Paysans de Nature ».

D2.

Gérard demande si on ne pourrait pas relancer une réunion des associations naturalistes du pôle nature afin de relancer une dynamique entre elles. Jérôme doit en reparler au GMHL. Au moins cette année l'AG de la LPO n'aura pas lieu en même temps que celle du GMHL et de la SLO.

Fin du CT à 22h30

Prochain CT : le 4/02/2025

Validé le 4/02/2025